

## Menuisier / Menuisière d'intérieur et d'extérieur Complément en agencement d'intérieur (CEFA)

	Bois	Menuisier / Menuisière d'intérieur et d'extérieur			CAGI Cefa
	3	4	5	6	7
<b>Formation générale</b>					
Religion	2	2	2	2	
Education physique	2	2	2	2	
Français	4	4	4	4	4
Formation historique et géographique	2	2	2	2	
Formation sociale et économique			2	2	2
Mathématiques	2	2	2	2	2
Formation scientifique	2	2	2	2	2
Néerlandais	2	2			
<b>Formation technique et pratique</b>					
Bois	4	4			
Menuiserie			4	4	2
Travaux pratiques	12	12	14	14	4
Insertion professionnelle					3 jours
	32	32	34	34	16

Sous réserve de modification : année scolaire 2025-2026

Stage d'observation obligatoire d'une semaine en 4<sup>e</sup>.

Stage d'insertion professionnelle obligatoire de 3 semaines en 5<sup>ème</sup> et de 4 semaines en 6<sup>ème</sup>.  
Obtention en fin de 6<sup>ème</sup> année du CE (certificat d'étude de 6<sup>ème</sup> professionnelle) et du CQ6 (certificat de qualification professionnelle de 6<sup>ème</sup> année).

La 7<sup>ème</sup> année est organisée au CEFA sous réserve d'un nombre suffisant d'élèves inscrits au 1<sup>er</sup> septembre.

Obtention du CESS (certificat d'enseignement secondaire supérieur) et d'un Certificat complémentaire en fin de 7<sup>ème</sup> année.

Le CESS donne accès à l'enseignement supérieur (baccalauréat (graduat), régendat, ...)

Insertion en entreprise obligatoire en 7<sup>ème</sup> : 3 jours par semaine

Le **menuisier** travaille le bois, le PVC ou l'aluminium pour fabriquer les portes, les châssis, les volets, les escaliers, les placards...

Il effectue les devis et les métrés. Il choisit les matériaux. Il trace les dimensions nécessaires à la confection des pièces. Il les découpe à l'aide de machines à commande numérique. Il les assemble et apporte éventuellement quelques retouches à la main. Il vient poser les ouvrages réalisés sur le chantier.



Le **menuisier** peut aussi réparer ou restaurer des ouvrages usagés ou anciens.

Il peut se spécialiser dans l'aménagement d'intérieur : concevoir et réaliser placards, armoires, viabiliser un grenier, poser, adapter des éléments de cuisine ou meubles de salle de bain.



Le **menuisier** produit des ouvrages en série dans une entreprise spécialisée ou participe à la conception, à la réalisation et à la pose des menuiseries extérieures et intérieures.

Dans une entreprise traditionnelle, son travail varie selon la demande de la clientèle. Il partage son temps entre l'atelier, le chantier.



Bien que le travail s'effectue de plus en plus à l'aide de machines, le **menuisier** reste un artisan habile, aux mouvements rapides et sûrs.

Outre de bonnes bases en dessin et en géométrie, il a un savoir-faire polyvalent et fait preuve de sens artistique.

Il peut s'adapter aux nouvelles techniques, aux nouveaux matériaux et aux demandes précises des clients.

S'il s'installe à son compte, le **menuisier** doit développer sa capacité de gestion et son sens commercial.

